

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 11 JUIN 2024

DEPARTEMENT

Haute-Garonne

De la commune de FLOURENS

Séance du 11 juin 2024

Nombre de conseillers

En exercice 13

Présents 9

Procurations 3

Votants 12

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juin à 18h30

Le CCAS de cette commune, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du CCAS de la Mairie sous la présidence de M Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE, Président.

Date de la convocation : 03/06/2024

Date d'affichage de la convocation : 05/06/2024

Date d'affichage de la délibération :

Etaient présents : M. Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE, M. Didier CORTES, Mme Bernadette FAURÉ, M. Philippe ARRUÉ, Mme Martine NOËL, M. Pierre NAVARRO, Mme Marie-Claire LABÉDAN, Mme Josette MARTINS, Mme Josette NOËL.

Ont donné procuration :

Madame Isabelle DICIANNI a donné procuration à Madame Josette NOËL,
Mme Nicole DUCOUSSO a donné procuration à Madame Marie-Claire LABÉDAN,
Madame Monique ROUTABOUL a donné procuration à Madame Bernadette FAURÉ.

Mme Aurore MERVILLE-COMET est excusée.

Madame Bernadette FAURÉ a été nommé(e) secrétaire de séance.

Délibération 2024-11 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 14 mai 2024

Exposé

Lecture du procès-verbal de la séance du 14 mai 2024.

Il est demandé aux membres du C.C.A.S d'approuver ce dernier.

Décision

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil d'Administration

DÉCIDE :

D'approuver le procès-verbal de la séance du 14 mai,

La délibération est adoptée à :

12

VOIX POUR
ABSTENTION
VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 05/07/2024

Le secrétaire de séance,
Madame Bernadette FAURÉ

Le Président,
Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE